

**ARRÊTÉ DEP-2025-039 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL ASSISTANCE À LA GESTION DES
ORGANISATIONS ET DE LEURS ACTIVITÉS**

La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 18 février 2020 portant création du baccalauréat professionnel assistance à la gestion des organisations et de leurs activités ;

Vu l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel assistance à la gestion des organisations et de leurs activités pour la session 2025 dans le département du Val de Marne pour l'académie de Créteil, est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Rima HADDAD, enseignante-chercheuse

Présidente adjointe :

Madame Sophie STEFANKA, enseignante

Enseignants :

Madame Gaelle LARAN

Monsieur Mouloud AOUINA

Madame Jeanne LORET

Monsieur Toumany TRAORE

Professionnels :

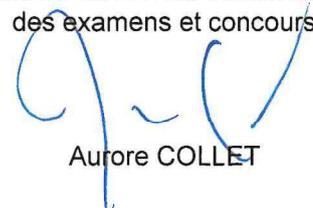
Monsieur Kevin LOPES

Monsieur Ugo MARTIN

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours



Aurore COLLET